

## Qui a voté quoi ?

(Votes au CTM comité technique ministériel ou au CSE  
Conseil supérieur de l'Éducation nationale)  
**NB : un vote en abstention contribue à donner la majorité à l'Administration**

### Décret Hamon

(Redéfinissant nos obligations de service ; Postes à complément de service rendus légaux ; Nouvelles missions non rémunérées rendues obligatoires.)

**POUR : CFTD, UNSA**

**CONTRE : FO, CGT, SUD, SNUEP-FSU**

**ABSTENTION : SNES-FSU, SNEP-FSU, SNUIPP-FSU**

### Réforme du Collège (Vallaud Belkacem)

(Diminution des horaires de certaines disciplines ; Suppression de postes ; Concurrence entre les disciplines ; Autonomie des établissements)

**POUR : CFTD, UNSA, MEDEF**

**CONTRE : FO, FSU, CGT, FGAF, SUD**

### Réforme Blanquer du baccalauréat

(Attaque contre la liberté pédagogique. Contrôle continu ; Suppression du caractère national du BAC ; Augmentation de la charge de travail et de la pression pour les professeurs)

**POUR : UNSA, SNALC**

**CONTRE : FO, CFTD, FSU, CGT, SUD**

VOTE AU CTM 21 MARS 2014

### Note de service sur les mutations 2019 dans le second degré

(Changement des règles, baisse des bonifications pour les stagiaires et les enfants à charge.)

**POUR : FSU, SNALC, FGAF, CGT**

**CONTRE : FO**

**ABSTENTION : UNSA, CFTD**

### Protocole PPCR

**POUR : FSU, UNSA, CFTD, CFTC**

(Validation par certaines organisations syndicales)

**CONTRE : FO, CGT, SNALC**

### Décrets statutaires PPCR enseignants et CPE (suite du PPCR)

Évaluation selon des critères non disciplinaires. Entretien de carrière avec le chef d'établissement.

Ralentissement des carrières. Classe exceptionnelle, mais pas pour tous (mission).

Blockage définitif de certaines carrières dès le 8<sup>ème</sup> échelon (avis à consolider).

CAPA supprimées = fonctionnement opaque lors des campagnes de promotion.

**POUR : FSU, UNSA, CFTD**

**CONTRE : FO, CGT, SUD**



LES VOIX DU BONHEUR

Le protocole PPCR a entériné l'austérité permanente et l'arbitraire dans les évaluations. Les rendez-vous de carrière sont des évaluations à la tête du client ; les nouvelles grilles d'évaluation ne sont plus fondées sur un barème objectif et précis, mais sur des critères subjectifs entraînant l'individualisation. La classe exceptionnelle est pour les enseignants un troisième grade fonctionnel réservé à une minorité. Un dispositif « d'accompagnement continu », des visites de la hiérarchie dans les classes se développent, transformant les fonctionnaires en « stagiaires à vie ». C'est l'ouverture aux méthodes « managériales » et aux évaluations d'établissement qui visent à exercer une pression permanente sur les personnels.

Voter **pour** ou **s'abstenir** :

**c'est voter avec l'Administration,**

**C'est voter contre les intérêts moraux et familiaux des PLP**

**du 1er au 8 décembre 2022 : votez, faites voter**



**Ce que le ministre Grandjean propose ne peut pas être une base de discussion !**

### **Le SNETAA-FO dit NON :**

#### **À LA DESTRUCTION DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL À LA MISE À MORT DU LYCÉE PROFESSIONNEL**

- à la casse de l'Éducation nationale et au statut des PLP
- à l'arbitraire du PPCR, à l'individualisation des carrières
- au développement à tout-va de l'apprentissage infra-bac
- à la carte des formations au service des seuls besoins locaux à court terme
- au développement du dispositif prépa-apprentissage
- au tout apprentissage entre les mains du patronat
- à la présidence des CA donnée aux entreprises
- à l'augmentation de 50% des PFMP
- à la mise en péril des PLP devenant formateurs avec 1607 heures de travail (Votées par la FSU, UNSA et CFTD) et 5 semaines de congés payés
- à la fin du statut particulier des PLP, n'assurant plus le suivi des PFMP

### **Le SNETAA-FO dit OUI :**

- à l'abrogation de la loi de la transformation de la Fonction Publique,
- à la défense de l'enseignement professionnel sous statut scolaire,
- à la revalorisation de nos salaires.
- au maintien du code des pensions
- à de meilleures conditions de travail.
- aux dédoublements des classes dans toutes les disciplines

### **ALORS REFLECHISSEZ BIEN À CE QUI VOUS ATTEND AVANT DE VOTER**

Le projet de rénovation des Lycées Professionnels que le gouvernement veut nous imposer, c'est : une diminution importante du volume horaire en enseignement professionnel et moins d'heures d'enseignement général, **des postes en danger** pour tous les personnels de LP (entre 8000 et 10 000 en quelques années), une **reconversion obligatoire** pour de nombreux PLP, la difficulté à trouver des lieux de formation en entreprises, une carte des formations qui tiendrait compte des objectifs du gouvernement et donc une offre de formation spécifique à chaque bassin d'emploi sans possibilité de choix pour les jeunes, des **fermetures de sections**, la fin du diplôme national, **la fin du statut pour les PLP** qui perdraient leur statut particulier pour devenir des formateurs avec l'annualisation de leur temps de travail et 5 semaines de congés payés... **alors :**

**Pour lutter contre le développement de l'apprentissage au  
détriment de la VOIE Pro scolaire, publique et laïque,  
Pour défendre la voie professionnelle avec le SNETAA FO**

**du 1er au 8 décembre 2022 : votez, faites voter**

